

**Nombre de Délégués :**

En exercice	116
Présents	60
Procurations	11
Votants	71

DELIBERATION N°5-091222**Objet : Consultation des Entreprises : Réhabilitation des bureaux à la Plateforme de compostage des boues de stations d'épuration**

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marçillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 2 décembre 2022*

Etaient présents :**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Philippe ROUSSET	
BORREZE	Pierre CHEVALIER	
CALVIAC EN PERIGORD	Sylvie MENARDY	
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	Johan LOUBRIAT
CARSAC AILLAC	Laurent LACOMBE	Andrée CAMBIER
JAYAC	Guy ESTRUC	
PAULIN	Alain PERIQUOI	Catherine CHEYROU
PECHS-DE-L'ESPERANCE	Guy PRIESTER	
SALIGNAC EYVIGUES	Jacques FERBER	Didier DELBARY
SIMEYROLS	Marlène RODRIGUEZ	
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC	
ST GENIES	Charles MOLINA	
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Eric BOURDET	Gilles ARPAILLANGE
VEYRIGNAC	Claude DENIS	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC		
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	Jean-Philippe FARFAL
CENAC ET ST JULIEN		
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Patrick ARMAGNAT	
FLORIMONT GAUMIER	Mathias LUCAS	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	
ST AUBIN DE NABIRAT		
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	Hervé MENARDIE
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME		

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS		

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	
COLY-ST AMAND		
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Sébastien FRIT	
LES EYZIES	Françoise BAUDRY	Amandine DALBAVY
LES FARGES	Philippe LAVIEVILLE	
MONTIGNAC	Michel BOSREDON	
PEYZAC LE MOUSTIER		
SERGEAC	Pierette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	Virginie FAGETTE	
THONAC	Cyril CERF	
VALOJOUXX	Jean-Pierre MEGE	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Christine LASCOMBE	
MARQUAY		
PROISSANS	Fabien PERUSIN	Patrick CROUZILLE
SARLAT LA CANEDA	Marlies CABANEL	
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	Céline DUVAL
ST VINCENT DE COSSE	Nathalie BALLERAND	
ST VINCENT LE PALUEL	Christine DANGREMONT	Eric ALARD
STE NATHALENE	Frédéric TACHE	
TAMNIES		
VEZAC	Christian ROBLES	
VITRAC		

Excusés :

Mme Brigitte CAPMAS-REBOUISSOU (*St Crépin-et-Carlucet*), Mme Jacqueline JOUANEL (*Meyrals*), M. Pierre COUDON (*Saint-Pompon*).

Procurations :

Mme Marie-Pierre VALETTE (*Sarlat-la-Canéda*) donne procuration à M. Jérôme PEYRAT (*La Roque-Gageac*)
M. Gé KUSTERS (*Saint-Léon-sur-Vézère*) donne procuration à M. Jérôme PEYRAT (*La Roque-Gageac*)
M. Francis COUSIN (*Domme*) donne procuration à M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*)
Mme Marion CHAPUT (*Saint-Geniès*) donne procuration à M. Charles MOLINA (*Saint-Geniès*)
M. Gérard VIELLE (*Pechs-de-l'Espérance*) donne procuration à M. Guy PRIESTER (*Pechs-de-l'Espérance*)
M. Sylvain BRULEY (*Allas-les-Mines*) donne procuration à M. Yves GAROUTY (*Allas-les-Mines*)
M. Dominique HERMENAULT (*Borrèze*) donne procuration à M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*)
M. Francis JAGOURD (*Jayac*) donne procuration à M. Guy ESTRUC (*Jayac*)
M. Michel ANDRE (*Marcillac-Saint-Quentin*) donne procuration à Mme Christine LASCOMBE (*Marcillac-Saint-Quentin*)
M. Patrick LE MELLEDO (*Thonac*) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*)
Mme Catherine BERTHELOT (*La Chappelle-Aubareil*) donne procuration à M. Sébastien FRIT (*La Chappelle-Aubareil*)

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

Le Président expose à l'assemblée que la plateforme de compostage des boues de stations d'épuration a été créée en 2008. Il précise que la décomposition des andins situés sous le hangar dégage des émanations humides et acides. Cette ambiance a favorisé une condensation au-dessus des bureaux et fragilisé son plafond. Pour la sécurité et la santé sanitaire, une rénovation des bureaux est nécessaire.

Le président expose qu'une mission a été confiée à Mme Méline PRUD'HOMME, architecte, afin de mettre en œuvre une consultation des entreprises. Ce dossier comprend la rénovation du plafond, un aménagement de la surface supérieur sous toiture afin de maintenir cet espace sec et de détourner la condensation résurgente de l'activité de compostage, une amélioration de l'isolation, une amélioration de la ventilation à l'intérieur des bureaux ainsi qu'une remise aux normes électriques.

Compte tenu des travaux prévus, l'enveloppe est estimée en dessous du seuil des marchés publics. Des devis ont été demandés suite à visite des lieux par les entreprises.

Le bilan des offres reçues peut se résumer ainsi :

Le marché est réparti en 5 lots :

Lot n°1 : Métallerie.

2 entreprises ont remis une offre (EtsPASSERIEUX et Ets SECA) et répondent au cahier des charges pour la rénovation des bureaux de la plateforme de compostage des boues.

Suite à l'analyse des offres par la Commission des Marchés, la proposition des Ets SECA est retenue pour les travaux de métallerie au prix de 10 818,67€ HT soit 12 982.40€ TTC.

Lot n°2 : Maçonnerie.

1 entreprise a remis une offre (Ets CHAZOTTE) et répond au cahier des charges pour la rénovation des bureaux de la plateforme de compostage des boues.

Suite à l'analyse des offres par la Commission des Marchés, la proposition des Ets CHAZOTTE est retenue pour les travaux de maçonnerie au prix de 11 102,00 € HT soit 13 322.40 € TTC.

Lot n°3 : Peintures.

1 entreprise a remis une offre (Ets PERIGORD DECORATION) et répond au cahier des charges pour la rénovation des bureaux de la plateforme de compostage des boues.

Suite à l'analyse des offres par la Commission des Marchés, la proposition des Ets PERIGORD DECORATION est retenue pour les travaux de plomberie et ventilations au prix de 13 334,89 € HT soit 16 001.87 € TTC.

Lot n°4 : Electricité.

1 entreprise a remis une offre (Ets SL ELEC) et répond au cahier des charges pour la rénovation des bureaux de la plateforme de compostage des boues.

Suite à l'analyse des offres par la Commission des Marchés, la proposition des Ets SL ELEC est retenue pour les travaux d'électricité au prix de 2 220,70€ HT soit 2 664.84 € TTC.

Lot n°5 : Plomberie et ventilations.

1 entreprise a remis une offre (Ets CHAVES) et répond au cahier des charges pour la rénovation des bureaux de la plateforme de compostage des boues.

Suite à l'analyse des offres par la Commission des Marchés, la proposition des Ets CHAVES est retenue pour les travaux de plomberie et ventilations au prix de 1 031,16€ HT soit 1 237.39 € TTC.

Vu l'avis de la Commission des Marchés et du Bureau Syndical, tous deux réunis en séance du 05 décembre 2022, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Valide** la mission proposée à Mme Méline PRUD'HOMME, architecte, afin de réaliser la rénovation des bureaux de la plateforme de compostage des boues pour un coût de 1250€ pour l'étude et selon barème d'un pourcentage du montant des travaux pour la réalisation des travaux (de 14% HT pour un montant de travaux de 20000€ à 7.5% HT à partir d'un montant de travaux de 500001€).
- **Retient** pour réaliser le marché de rénovation des bureaux de la plateforme de compostage des boues, les entreprises suivantes :
 - o **Lot 1** : les Ets SECA (Savignac les Eglises 24420), pour un coût de travaux de couverture métallique de 10 818,67€ HT soit 12 982.40€ TTC,
 - o **Lot 2** : les Ets CHAZOTTE (Montignac 24290), pour un coût de travaux de maçonnerie de 11 102,00 € HT soit 13 322.40 € TTC,
 - o **Lot 3** : les Ets PERIGORD DECORATION (Castelnaud-la-Chapelle 24250), pour un coût de travaux d'électricité de 13 334,89 € HT soit 16 001.87 € TTC,

- **Lot 4** : les Ets **SL ELEC (Sarlat-la-Canéda 24200)**, pour un coût de travaux de plomberie et création de ventilations de **2 220,70€ HT soit 2 664.84 € TTC**,
 - **Lot 5** : les Ets **CHAVES (St-Genies 24590)**, pour un coût de travaux de plomberie et création de ventilations de **1 031,16€ HT soit 1 237.39 € TTC**,
 -
- **Rappelle** que le marché devant être réalisé rapidement, il est conclu à prix ferme, non révisable, non actualisable.
- **Mandate** le Président pour réaliser ces travaux,
- **Autorise** le Président à signer les pièces administratives à intervenir,
- **Autorise** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget général 2023 et que l'amortissement s'effectuera sur 20 ans.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 09 décembre 2022.



Jerôme PEYRAT
Président